PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le lundi 7 avril 2025, à 17 h.

Présences : Marc Laurin, maire
Jessy Croteau, conseiller
Michelle Bernard , conseillère
Mireille Thibault, conseillère
Sylvie Boulet, conseillère
Gabrielle Brisebois, conseillère

Absence : Marc Lefrançois, conseiller

Le directeur général, M^{e} Félix Michaud et la greffière, M^{e} Karine Simard sont également présents.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- - -

2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 avril 2025

2025-094

Il est proposé par Gabrielle Brisebois

Appuyé par Michelle Bernard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 avril 2025 tel que présenté.

3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement qui a pour but d'augmenter la dépense et l'emprunt pour la reconstruction du barrage Morigeau

2025-095

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Sylvie Boulet qu'à une prochaine assemblée un règlement sera présenté pour adoption, lequel a pour but d'augmenter la dépense et l'emprunt pour le projet de la reconstruction du barrage Morigeau.

La conseillère dépose le projet de règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

- - -

Aucune question n'a été posée pendant la période de questions.

5 Levée de la séance

2025-096

Il est proposé par Jessy Croteau

Appuyé par Michelle Bernard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'approuver la levée de la séance extraordinaire du 7 avril 2025 à 17 h 05.

GREFFIÈRE MAIRE

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025.

MAIRE